



SENATE
SÉNAT
CANADA

Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans

Comité sénatorial permanent des Pêches et Océans

Le 15 novembre 2024

L'honorable Mélanie Joly
Ministre des Affaires étrangères
Édifice de la Confédération, bureau 406
Ottawa, Ontario
Canada
K1A 0A6

L'honorable Diane Lebouthillier
Ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne
Édifice de la Confédération, bureau 207
Ottawa, Ontario
Canada
K1A 0A6

Mesdames les Ministres,

Au nom du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans (le comité), j'aimerais commencer par féliciter le gouvernement du Canada d'avoir officiellement transféré la responsabilité ministérielle de la Commission des pêcheries des Grands Lacs (la Commission) à la ministre des Affaires étrangères le 18 octobre 2024 (décret 2024-1114). Ce transfert a été vu comme un changement positif par tous les témoins qui ont comparu devant le Comité dans le cadre de son étude spéciale sur la Commission des pêcheries des Grands Lacs.

Double rôle auparavant joué par Pêches et Océans Canada : fournisseur de services et administrateur

Avant le transfert de la responsabilité ministérielle, Pêches et Océans Canada jouait un double rôle à l'égard de la Commission : c'était le fournisseur de services pour la portion canadienne du programme de lutte contre la lamproie marine et sa ministre (la ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne) était responsable de la Commission des pêcheries des Grands Lacs, ce qui conférait un rôle administratif au ministère. Presque tous les témoins qui ont comparu devant le comité ont noté que les services de lutte contre la lamproie marine offerts par les employés de Pêches et Océans Canada ont été exceptionnels.

Les commentaires en ce qui concerne le rôle d'administrateur joué par Pêches et Océans Canada n'ont toutefois pas été aussi positifs. Les membres du Comité ont entendu des témoignages préoccupants à propos de la façon dont le ministère a nui au travail de la Commission. Ils ont aussi appris que le financement offert à la Commission par le Canada était insuffisant et que l'attribution du financement était empreinte d'ambiguïté. Le comité se préoccupe de ce qui suit :

- des témoins représentant la Commission des pêcheries des Grands Lacs ont indiqué au comité que le financement approuvé par le gouvernement du Canada n'a pas été entièrement versé à la Commission;
- le mécontentement de différents témoins concernant la façon dont Pêches et Océans Canada a géré la portion canadienne administrative de la Commission, et le fait que ces déficiences de l'appareil gouvernemental ont causé de la confusion, de l'ambiguïté et (parfois) des conflits;
- le fait que certains postes de commissaires canadiens ont été laissés vacants pendant plusieurs années, ce qui a nui aux travaux de la Commission.

Il est tout à fait inacceptable que les engagements financiers du Canada envers la Commission des pêcheries des Grands Lacs (un organe de concertation clé binational, pluri-gouvernemental et indépendant) aient été gérés sans la clarté et la transparence voulues. Le comité a également appris qu'étant donné que le Canada ne respectait pas ses obligations financières, les rencontres entre les commissaires du Canada et des États-Unis ont été interrompues pendant un certain temps. Cette situation ne devrait jamais plus se reproduire.

Un nouveau cadre administratif pour le Canada

Le comité estime qu'en assumant ses nouvelles responsabilités, le ministère des Affaires étrangères doit se montrer transparent et ouvert pour garantir une collaboration et un dialogue ouverts et honnêtes entre le Canada et les États-Unis. Lors de leur comparution devant le comité, les représentants d'Affaires mondiales Canada ont indiqué avoir l'intention de prendre ces mesures. Les membres du comité sont donc optimistes quant à l'avenir de la Commission et rassurés que le financement du Canada, ainsi que toutes les autres lacunes administratives, fera l'objet de discussions ouvertes et sera réglé dans les meilleurs délais.

La portion réglementaire du transfert de la responsabilité ministérielle s'est terminée le 18 octobre 2024, mais le comité comprend qu'il reste du travail à faire. Les membres du comité ont été heureux que les représentants d'Affaires mondiales Canada leur disent que le ministère accorde la priorité à l'établissement de liens avec ses homologues de la Commission et prend part au transfert de connaissances avec des collègues de Pêches et Océans Canada, tout en tenant le Bureau du Conseil privé informé des progrès réalisés.

Pour être couronnée de succès, cette transition doit être efficace et transparente, en plus de reposer sur la recherche d'un consensus. Elle doit également assurer la stabilité financière et administrative de la Commission. Le comité espère que le transfert de la responsabilité ministérielle se terminera d'ici la fin de l'année civile 2024.

L'importance de la science et de la recherche

Le comité souhaite souligner à quel point les travaux de science et de recherche de la Commission sont cruciaux pour prendre des décisions politiques avisées à propos des Grands Lacs. Le comité a appris que le Canada a systématiquement sous-financé la Commission des pêcheries des Grands Lacs au cours des vingt dernières années et que ce n'est que récemment qu'il a respecté ses obligations financières convenues. Le comité a également appris que ce sous-financement a mis en péril différents projets scientifiques et projets de recherche nouveaux et existants, ce qui aurait pu avoir des effets dévastateurs sur le bassin versant des Grands Lacs. Le comité se réjouit d'apprendre que le Canada a respecté ses obligations financières envers la Commission au cours des dernières années. Le comité souhaite souligner à quel point il est essentiel que la Commission reçoive le financement et le soutien dont elle a besoin pour continuer d'effectuer un travail collaboratif important et qui porte fruit.

Maintenant que le rôle d'administrateur lié à la Commission est à Affaires mondiales Canada, il pourrait être possible d'élargir le rôle de fournisseur de services de Pêches et Océans Canada.

Le comité est impatient d'obtenir plus d'information sur le travail qui sera effectué par la Commission dans les années à venir.

Je vous prie d'agréer, Mesdames les Ministres, l'expression de mes sentiments distingués.



L'honorable Fabian Manning

Président, Comité sénatorial permanent des pêches et des océans

c. c. : Le très honorable Justin Trudeau, C.P., député
L'honorable Bev Busson, sénatrice
L'honorable Pierre J. Dalphond, sénateur
L'honorable Marc Gold, sénateur
L'honorable Donald Neil Plett, sénateur
L'honorable Raymonde Saint-Germain, sénatrice
L'honorable Scott Tannas, sénateur
L'honorable Ethan Baker, président et commissaire (section des États-Unis), Commission des pêcheries des Grands Lac